



ENVIRONNEMENT  
TERRITOIRES  
AUTOROUTES  
ET MER

## COMMUNIQUE DES ELUES C.F.D.T

### Boycott de CAP

### une arme à n'utiliser qu'avec modération!

La CFDT et ses élus n'ont pas boycotté la CAP des adjoints administratifs du 10 juillet pour de bonnes raisons. Si le boycott a sa place dans nos actions revendicatives, il ne doit pas, pour nous, être une arme systématique.

Une majorité d'élus choisissant, une fois de plus, de ne pas siéger, la CAP du 10 juillet ne s'est donc pas tenue, alors que l'ensemble des élu-e-s boycottant s'était pourtant déplacé...

**Elle se réunira à nouveau les 22 et 23 juillet et nous y serons.**

Pour nous, élus de la CFDT, il y a urgence à traiter des dossiers d'avancement de grade du corps des adjoints administratifs au titre de 2013. Il est juste et légitime d'éviter de pénaliser les personnels qui attendent leur promotion, notamment ceux qui ont déjà déposé leur dossier de départ à la retraite.

Tout retard dans la procédure peut conduire à leur élimination, de fait, du droit à la promotion.

**A cela, les élus CFDT disent NON !!!**

**Pour la CFDT, chaque agent mérite au moins d'atteindre le dernier échelon du dernier grade de son corps.**

Selon l'administration, la conservation des taux de promotions de 2009 à 2011, provisionnée dans les mesures catégorielles de 2013, sera reportée sur l'indemnitaire des adjoints administratifs si l'amélioration des ratios promus sur promouvables n'était pas obtenue.

La CFDT porte des revendications en terme d'améliorations des carrières et de leur déroulement au sein des corps de catégorie C.

Obtenir les meilleurs taux de promotions possibles y participe. Pour cela, avec d'autres, nous avons mobilisé les personnels et obtenu notamment le décontingentement du 8<sup>ème</sup> échelon...

Une négociation est engagée au niveau de la Fonction Publique, sur la prise en compte des difficultés de carrière et de rémunération des personnels de catégorie C. La CFDT ne la boycottera pas et y prendra toute sa place.

